

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

**PROCÈS-VERBAL** de la session spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 12 juin 2009, à 19h30, à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville situé au 100, Place de la Mairie.

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur Pierre Poirier, maire  
Monsieur Paul-Edmond Ouellet, conseiller  
Monsieur Réjean Vaudry, conseiller  
Monsieur André Brisson, conseiller

**SONT ABSENT(E)S :** Monsieur Norman Thibault, conseiller  
Monsieur André Bourassa, conseiller  
Madame Diane Lachaine, conseillère

**EST AUSSI PRÉSENT :** Monsieur Jacques Brisebois, directeur général

**OUVERTURE DE LA SESSION SPÉCIALE**

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette session, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la session spéciale est ouverte à 19h30.

**RÉSOLUTION 5315-06-2009**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION SPÉCIALE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Vaudry :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la session spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la session spéciale
3. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre d'un programme d'infrastructures du MAMROT pour le projet de patinoire et d'un chalet multifonctionnel
4. Période de questions
5. Levée de la session

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION 5316-06-2009**

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES DU MAMROT POUR LE PROJET DE PATINOIRE ET D'UN CHALET MULTIFONCTIONNEL**

**CONSIDÉRANT QUE** la patinoire principale du secteur Saint-Faustin est en mauvais état, ayant atteint la fin de sa durée de vie et qu'il faut la remplacer ;

**CONSIDÉRANT QUE** le chalet des patineurs est lui aussi désuet, tel que confirmé au rapport produit par un architecte suite à un examen physique du bâtiment et que les rénovations à y faire seraient plus onéreuses que son coût de remplacement ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'actuel chalet des patineurs ne permet aucune autre activité en raison de sa superficie et qu'il ne répond plus aux besoins ;

**CONSIDÉRANT QUE** la patinoire connaît un très fort achalandage ;

**CONSIDÉRANT QU'**en été, la patinoire sert d'espace de jeux pour une centaine d'adeptes de la pétanque ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette patinoire est adjacente à d'autres infrastructures municipales (terrain de balle, terrain de soccer, parc Gérard Legault) ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité n'a pas de local permanent pouvant accueillir les 90 enfants participant au camp de jour chaque année et que les locaux actuellement utilisés n'offrent pas un environnement extérieur adéquat et sécuritaire ni des jeux et équipements pour occuper les jeunes;

**CONSIDÉRANT QU'**un bâtiment d'un meilleur gabarit et situé près de l'hôtel de ville permettrait de répondre aux besoins ci-dessus identifiés ;

**CONSIDÉRANT QU'**un bâtiment plus multifonctionnel permettrait de maximiser l'utilisation les équipements et infrastructures situés dans l'environnement de l'hôtel de ville ;

**CONSIDÉRANT QU'**un nouveau bâtiment permettrait la pratique de nouvelles activités sportives visant le mieux-être et une meilleure santé de notre population ;

**CONSIDÉRANT QU'**un nouveau bâtiment servirait de lieu de rassemblement ;

**CONSIDÉRANT QU'**un nouveau bâtiment servirait également comme local pour des cours et ateliers ;

**CONSIDÉRANT QU'**un nouveau bâtiment est nécessaire pour répondre aux besoins des clubs et organismes se cherchant un local pour leurs réunions et activités ;

**CONSIDÉRANT QU'**un nouveau bâtiment sur deux étages permettrait d'utiliser le sous-sol comme lieu d'entreposage et de rangement du matériel et de l'équipement utilisés pour les infrastructures sportives et culturelles favorisant ainsi leur durée et évitant leur détérioration.

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson :

**DE SOUMETTRE** une demande d'aide financière auprès du MAMROT dans le cadre du Programme Chantiers Canada volet Collectivité (FCCQ) pour un projet estimé à 350 000 \$ pour la construction d'une patinoire et d'un bâtiment de service pour les patineurs mais aussi de centre plus multifonctionnel permettant la tenue d'autres activités sportives et communautaires ;

**D'AUTORISER** le directeur général, Monsieur Jacques Brisebois à signer tout document relatif au dépôt du projet et à la demande d'aide financière.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Considérant qu'il n'y a aucune personne de présente à l'assemblée, la période de questions est donc annulée.

**RÉSOLUTION 5317-06-2009**  
**LEVÉE DE LA SESSION SPÉCIALE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Paul-Edmond Ouellet de lever la présente session spéciale à 20:00.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

---

Pierre Poirier  
Maire

---

Jacques Brisebois  
Directeur général